

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---:---:---:---:---:---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

---:---:---

DECRET N°76-265 du 25 Octobre 1976

chargeant le Camarade Philippe AKPO,
Ministre du Développement Rural et de
l'Action Coopérative, de l'intérim du
Ministre de l'Enseignement du Premier Degré
pour compter du 25 Octobre 1976.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les at-
tributions des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er .- Pour compter du Lundi 25 Octobre 1976, le Camarade AKPO
Philippe, Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
assure l'intérim du Ministre de l'Enseignement du Premier Degré, pendant
l'absence du Camarade Vincent GUEZODJE.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 25 Octobre 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 MEPE-MDRAC 6 Autres Ministères 13 DPE-DGAJL 4
INSAE-BN 4 IAA-IGF-DCCT-ONEPI-Gde-Chanc 5 JORPB 1.-